



# Qu'est-ce qu'une SARL de famille ?

**Fiche pratique** publié le **02/11/2015**, vu **703 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

**Une SARL de famille est une SARL à responsabilité limitée dont la spécificité est d'être constituée uniquement entre les membres d'une même famille.**

## 1. Quelles activités ?

L'activité d'une [SARL de famille](#) doit être de nature industrielle, commerciale ou agricole. L'objet social ne peut donc se limiter à une simple activité de gestion du patrimoine familial ni concerner une activité libérale.

## 2. Quels sont les avantages fiscaux de la SARL de famille ?

Les SARL exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou agricole constituées entre les membres d'une même famille peuvent opter pour le régime fiscal des "SARL de famille".

Le bénéfice réalisé est imposé, entre les mains des associés en fonction de leurs droits sociaux. Il est soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux selon le barème progressif par tranches de 0 à 45 %.